



AVIS DU MAIRE

-
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

-
Le conseil municipal se réunira en Mairie,
le 12 novembre 2012, à 20H30.

Affiché le 06 novembre 2012

-
ORDRE DU JOUR
ordinaire

- 01 - Décision modificative budgétaire : budget principal
- 02 - Passation d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du Site des Granges
- 03 - Assujettissement à la TVA des redevances du bail emphytéotique administratif pour la gendarmerie
- 04 - Remboursement par une association d'un appareil détérioré par accident
- 05 - Adhésion au service de médecine préventive
- 06 - Création d'emplois d'agents recenseurs vacataires
- 07 - Signature d'un contrat Enfance-Jeunesse pour la période 2012-2015
- 08 - Intégration dans la voirie communale de la voie de liaison entre la rue des Ecoles et la route départementale 982

- 09 - Questions diverses

Le Maire,
Renée NICOUX,
Sénateur de la Creuse